

GUIDE DE RESERVATION DES REPAS SCOLAIRES VIA APICLIC - CHARTRES DE BRETAGNE, POUR LES REPAS A COMPTER DU 4 JUIN 2018 (Période de réservation : du 7 au 25 mai 2018)

RAPPEL : La réservation des repas se fait pour une période de 7 semaines environ. La carte API n'est plus utilisable à compter du 4 juin 2018 (sauf pour le pointage aux accueils périscolaires matin/soir).

- Sur le site de la ville de Chartres de Bretagne

<http://www.ville-chartresdebretagne.fr> , cliquez sur le logo « APICLIC » :

Mairie de Chartres de Bretagne
Esplanade Droits de l'Homme - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00 - Fax. 02 99 77 13 01

Plan du site Mentions légales Aide à la navigation Crédits

Partager Tweeter Partager

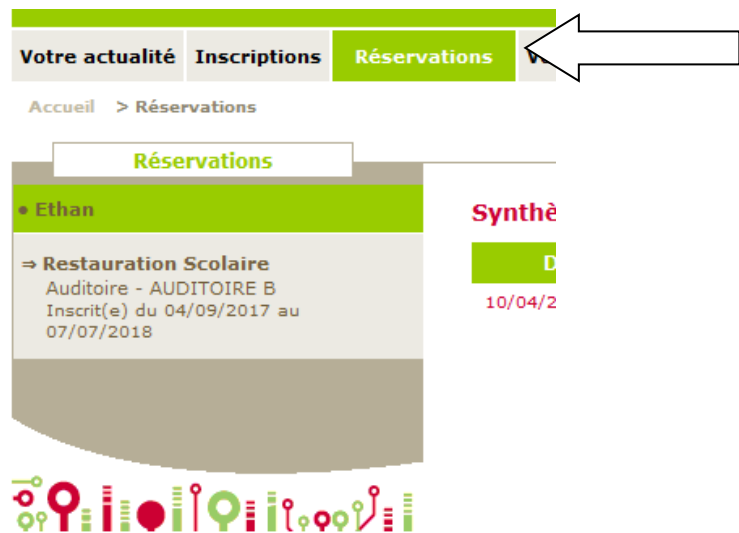
- Vous arrivez sur la page d'accueil de l'espace famille, où des informations générales vous sont communiquées :



- Saisissez votre Identifiant famille et mot de passe reçus par l'intermédiaire des écoles, puis cliquez sur « Connectez-vous » :



- Pour réserver, cliquez sur l'onglet « Réservations » :



OU

Cliquez directement sur « Signaler les réservations de vos enfants à une activité » :

Réservations

⇒ Signaler les réservations de vos enfants à une activité

- Cliquez sur le prénom de votre enfant, puis la sous-rubrique Restauration scolaire
- Un calendrier s'affiche mois par mois. Vous avez la possibilité de cocher jour par jour, ou de cliquer « Tout Cocher » pour sélectionner tous les jours du mois concerné. ATTENTION à la réservation du mercredi midi, qui ne concerne que les enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi après-midi, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018 (retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018-2019).

Réservations / Présences

< Mai 2018 >

L	M	M	J	V	S	D
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>		
21	22	23	24	25	26	27
	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>		
28	29	30	31			
Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>	Réservations RS-REPAS <input checked="" type="checkbox"/>			

Cocher tout Décocher tout

Réservations du 12/11/2017 au 07/07/2018
Présences du 12/11/2017 au 10/04/2018

Effectuer la demande

- Cliquez sur « Effectuer la demande » afin de bien valider votre demande. Vous avez la possibilité de réserver ainsi les repas pour toute la période concernée.
- Une synthèse de vos demandes apparaît en rouge :

Synthèse des demandes

Date	Réservations	Etat de la demande	
10/04/2018 16:40	Ethan Restauration Scolaire Auditoire Du 12 avril 2018 au 31 mai 2018	Votre réservation est en cours de traitement.	<input type="button" value="Supprimer"/>
	Judi 12/04/18 - RS-REPAS		
	Vendredi 13/04/18 - RS-REPAS		
	Lundi 16/04/18 - RS-REPAS		
	Mardi 17/04/18 - RS-REPAS		
	Mercredi 18/04/18 - RS-REPAS		
	Judi 19/04/18 - RS-REPAS		
	Vendredi 20/04/18 - RS-REPAS		
	Lundi 23/04/18 - - - - -		

Votre réservation est en cours de traitement et remontera dans la base de données du logiciel de facturation dans la nuit suivant votre demande. Elle sera traitée le lendemain au service facturation de la mairie (jours ouvrés).

Une fois le traitement de votre demande effectué, un mail de confirmation vous sera envoyé (si vous nous avez bien communiqué votre adresse mail).

- Dans l'onglet « Inscriptions », cliquez sur le prénom de votre enfant, puis la sous-rubrique Restauration scolaire : ici apparaissent vos réservations de repas une fois traitées et validées par le service facturation. Vous avez la possibilité de les annuler ou de les modifier pendant la période d'ouverture des réservations dans l'onglet « Réservations ».
- Dans l'onglet Démarches administratives, vous pouvez :
 - Renseigner ou modifier votre adresse mail,
 - Modifier votre numéro de téléphone,
 - Nous signaler un changement d'adresse postale.

Espace famille
Chartres de Bretagne

APi clic

Code famille : 2136

Votre actualité | Inscriptions | Réservations | Votre compte | **Démarches administratives** | Infos pratiques | Activités

Accueil > Démarches administratives

Démarches administratives

- Déclarations
- ⇒ Changement d'adresse email
- ⇒ Changement d'un n° de téléphone
- ⇒ Changement d'une adresse postale

Espace famille v3.01.01.16 - Copyright © 2010 Arpège - Tous droits réservés - Contacts - Mentions légales

- Dans l'onglet « Infos pratiques », vous trouverez toutes les informations sur les tarifs, le paiement, les contacts,...
- Dans l'onglet « Activités », toutes les informations relatives aux accueils périscolaires, aux accueils de loisirs, à la restauration scolaire (comment procéder en cas d'allergie alimentaire,...), aux inscriptions scolaires,...
- Dans l'onglet « Votre compte », vous pouvez payer en ligne votre/vos factures.

- Les tarifs :

- Tarif de base : Base : 4,72 € (Quotient familial supérieur ou égal à 1701€)
- Tarif tranche 7 : 4.49 € (Quotient familial entre 1700€ et 1501€)
- Tarif tranche 6 : 4.39 € (Quotient familial entre 1500€ et 1301€)
- Tarif tranche 5 : 4.25 € (Quotient familial entre 1300€ et 1101€)
- Tarif tranche 4 : 4.02 € (Quotient familial entre 1100€ et 851€)
- Tarif tranche 3 : 3.30 € (Quotient familial entre 850€ et 601€)
- Tarif tranche 2 : 2.36 € (Quotient familial entre 600€ et 401€)
- Tarif tranche 1 : 1.89€ (Quotient familial inférieur ou égal à 400€)
- Tarif non-chartrain : 5.71€

ATTENTION : TARIF DU REPAS NON-RESERVE: 5.60€ pour les chartrains, 6.76€ pour les non-chartrains.

Avant de quitter l'espace famille APICLIC, pensez à vous déconnecter.